

Avis de constitution

SOCIETE « MISSION OF AFRICAN ALLIANCE AGAINST TERRORISM »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON, Lot  
333, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MISSION OF AFRICAN ALLIANCE  
AGAINST TERRORISM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- La sécurité et la défense  
- La lutte contre le terrorisme  
- Le conseil, l'économie,  
- La technologie, la manufacture

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON, Lot

333, Ilot 32

Dirigeant(s) M MOH-ELLO FANNY INZA AYRTON-  
EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04628 du 14/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27598/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

